

-----

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

**N° 88/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 octobre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 22 octobre 2020

**Objet de la délibération :**

**Déchets ménagers – Marché de collecte : choix des entreprises**

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	74
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	1
· Non excusé(e)s :	8
- Votants	88

**Résultat du vote**

- Pour :	88
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le quinze octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. BARBET Henri à Mme LHERITIER Sylvie, M. BOLE Joël à M. MARGUET Vincent, M. BONNEFOI Frédéric à M. LAITHIER Didier, M. LAITHIER Sébastien à Mme LABERTERIE Patricia, Mme LEBLANC VICHARD Françoise à M. OUDET Alain, M. LIEVREMONT Jean-Michel à M. CURIE Claude, M. MONNIER Alain à M. CRETIN Emmanuel, M. MAURICE Jacques à M. PERCIER Pascal, Mme VAN DE WOESTYNE Nathalie à M. MARECHAL Philippe.

**Procuration**

M. DUGOURD Pascal par M. PROUTEAU James, M. DEBRAY Michel par Mme TONNIN Aurélie, M. MAIRE Pierre par M. LEFEBVRE Bernard, M. MONNET Serge par M. JUSTE Hubert, M. VERMOT-DESROCHES par Mme ARNOUX Fabienne

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)s** M. GOSSE Pascal

**Absent(e)s**

M. COULET Gérard, Mme DIAS PEREIRA Justine, Mme FIETIER Danièle, M. GAMELON Yves, M. MESNIER Christian, M. POGLIANO Jean-Louis, M. STADELMANN Rémy, Mme VIPREY Chantal

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Thierry MAIRE DU POSET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la fin du marché de collecte des ordures ménagères au 31/12/2020, la Communauté de Communes a lancé un nouvel appel d'offre le 16 juin 2020 pour une durée ferme de 5 ans (tacitement reconductible deux fois pour une durée d'un an). Le marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 du code la commande publique. L'exécution de ce marché démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le marché se décompose en trois lots :

- Lot n°1 : Collecte des ordures ménagères résiduelles
- Lot n°2 : collecte des déchets ménagers recyclables
- Lot n°3 : Collecte du verre

Vu la synthèse des offres ci-dessous, reçue à l'issue de la consultation :

**Lot 1 :****- Collecte des OMR en porte à porte**

Nom du candidat	Montant TTC
ECO DECHETS	2 664 200,00€
WILLY WETZEL	3 357 908,40€
ECT COLLECTE	3 693 050,21€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

**- Collecte des OMR en points d'apport volontaire**

Nom du candidat	Montant TTC
ECT COLLECTE	85 769,84€
WILLY WETZEL	87 780,00€
ECO DECHETS	164 395,00€

**- Prix des prestations supplémentaires**

Nom du candidat	Montant TTC
WILLY WETZEL	863,50€
ECO DECHETS	2507,36€
ECT COLLECTE	3003€

**Lot 2 :****- Collecte des DMR en porte à porte**

Nom du candidat	Montant TTC
NICOLLIN	1 487 509,10€
ECO DECHETS	2 148 300,00€
WILLY WETZEL	2 184 428,40€

**- Collecte des DMR en points d'apport volontaire**

Nom du candidat	Montant TTC
NICOLLIN	49 025,90€
WILLY WETZEL	87 780,00€
ECO DECHETS	164 395,00€

**- Prix des prestations supplémentaires**

Nom du candidat	Montant TTC
WILLY WETZEL	863,50€
NICOLLIN	2304,50€
ECO DECHETS	3003,00€

**Lot 3 : Collecte du verre en points d'apport volontaire et évacuation vers les exutoires définis**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

Nom du candidat	Prix unitaire à la tonne en € TTC
WILLY WETZEL	37,40
MINERIS	58,85

Les offres ont été analysées par un assistant à maîtrise d'ouvrage au regard des critères et sous-critères annoncés à l'article 8.2 du règlement de consultation. Ce rapport d'analyse des offres a été présenté à la CAO du 28 septembre 2020 qui a émis un avis favorable au choix des entreprises mieux-disantes. La CAO propose au conseil de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Eco déchets

Lot 2 : Nicollin.

Lot 3: Willy Wetzel

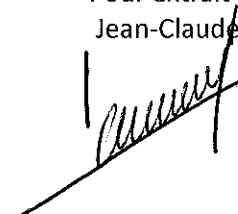
A l'unanimité, le conseil communautaire valide le choix de la CAO et autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Fait et délibéré en séance le 15.10.20

Pour extrait conforme

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-88-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020